

Bruxelles 13 juillet 2021



N.114

Fausses attestations auto-école

Madame, monsieur.

Comme nous vous en avons déjà informés le 18 juin dernier, la Région de Bruxelles-Capitale a retiré, le 17/06/21, l'agrément de l'auto-école "**La Princesse Lala Mariame**" portant le numéro **2730**.

Nous sommes maintenant informés que cette suspension d'agrément est devenue définitive, ce 02/07/2021.

Les attestations de cette école, délivrées à partir du 17/06/2021 ne sont plus acceptées.

Les attestations émises avant le 17/06/2021 doivent être approuvées par la Région de Bruxelles-Capitale à l'adresse suivante : formation.conduite@sprb.brussels

Nous vous informons également qu'à dater du 12/07/2021, l'école de conduite n°**2741** "**Permis Belgica**" n'est plus autorisée à délivrer des certificats d'enseignement ni des certificats d'aptitude.

En cas de doute, veuillez également contacter la Région de Bruxelles-Capitale.

En cas de fraude, la police locale ou fédérale doit toujours être informée.

Avec mes meilleures salutations

Hilda Nasro
Communication – Service Permis de conduire